

IBAN
CP
Téléphone

CH62 0900 0000 1001 1166 3
10-11166-3
079 354 64 46

Courrier
Courriel
Web

citrap-vaud
1000 Lausanne
secretariat@citrap-vaud.ch
www.citrap-vaud.ch

Lutry, le 4 juillet 2022

COTISATION 2022

Chères et chers membres de la citrap-vaud,

L'année ferroviaire 2021 aura coïncidé avec deux événements majeurs : le 9 novembre, le «trou de Tolochenaz» interrompt tout trafic entre Lausanne et Genève et, le 1^{er} décembre, une nouvelle association voit le jour au Palais fédéral : SwissRailvolution. Le premier événement révèle la fragilité du réseau, tandis que le second annonce la renaissance du rail.

Mais combien de temps devons-nous encore étouffer dans un réseau exploité à ses limites et sur lequel sont ajoutés trop de chantiers avec des horaires spéciaux ? Combien de temps la Suisse romande sera-t-elle encore à l'écart des grands axes européens ? Le mantra «*utiliser toutes les capacités disponibles avant de développer*» ne peut pas fonctionner dans ces conditions. La responsabilité incombe à l'Office fédéral des transports et aux Cantons de lancer sans plus tarder une stratégie européenne, complétée de stratégies régionales : une mobilité «glocale» et durable démarrant depuis chaque métropole européenne pour remonter jusqu'à chaque village suisse. La citrap-vaud est confiante qu'une prise de conscience s'est enfin amorcée, elle y contribuera avec votre aide.

Pendant l'année écoulée, la citrap-vaud a une nouvelle fois élargi le nombre de représentant.e.s dans son groupe «Transports régionaux et horaires» (GTTRH). La citrap-vaud reste attentive aux autres développements, notamment la traversée ferroviaire du Chablais entre Vaud et Valais, le développement de la ligne du Simplon, la ligne nouvelle Genève–Lausanne–Fribourg–Berne, la *Vision 2050* des autorités cantonales pour trains et bus (en veillant aux connexions intercantionales), et bien sûr la région lausannoise.

C'est vous, membres de la citrap-vaud, qui avez rendu cela possible grâce à votre engagement personnel et/ou votre soutien financier toujours indispensable.

- CHF 35.-- pour les membres individuels ; (CHF 20.-- pour les membres apprentis ou étudiants)
- dès CHF 95.-- pour les membres collectifs.

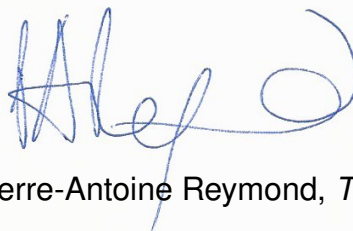
Nous vous remercions de régler la cotisation d'ici au 31 juillet 2022 sur notre compte :

CP n°10 – 111 66 – 3 / IBAN CH62 0900 0000 1001 1166 3 (bulletin annexé)

Espérant pouvoir toujours compter sur votre engagement en faveur des transports publics, le Comité vous adresse, chères et chers membres, ses cordiales salutations.



Tobias Imobersteg, *Président*



Pierre-Antoine Reymond, *Trésorier*

Récapissé

Compte / Payable à
CH62 0900 0000 1001 1166 3
Section vaudoise de la CITRAP
1000 Lausanne

Payable par (nom/adresse)

Monnaie	Montant
CHF	

Point de dépôt

Section paiement



Monnaie	Montant
CHF	

Compte / Payable à
CH62 0900 0000 1001 1166 3
Section vaudoise de la CITRAP
1000 Lausanne

Payable par (nom/adresse)
